



## **SICARDI**

**(SI pour les Compétences des Agents et la Reconnaissance des Carrières Individuelles )**

**Réunion technique du 7 juillet 2022**

Une réunion technique sur l'outil SICARDI s'est tenue le 7 juillet 2022. L'objectif de cette réunion était de présenter ce nouvel outil : SI pour les Compétences des Agents et la Reconnaissance des Carrières Individuelles.

La genèse de ce projet remonte déjà à 3 ou 4 ans avec la feuille de route RH sur laquelle les directions du ministère ont travaillé et dont l'un des axes concerne la compétence des agents et la recherche de profils.

Les lignes directrices de gestion, qui ont mis l'accent sur les postes à profil, ont, par ailleurs, accéléré les travaux sur l'outil car, s'il existe un outil de gestion administrative des agents (SIRHIUS), il était évident que la gestion qualitative pêchait.

### **OBJECTIFS**

**Valoriser, développer les compétences, favoriser la mobilité interne et faciliter la sélection des agents.**

SICARDI va permettre aux agents et aux « recruteurs » de se connaître. Les agents du ministère auront SICARDI, mais ne seront pas obligés de le servir quand ils voudront postuler sur un poste. Pour l'administration, l'outil est une plus-value pour l'agent et sécurise le recruteur sur les compétences des agents postulants.

Les agents vont ainsi avoir un outil qui recensera l'ensemble de leurs compétences mises à jour automatiquement en fonction de leur poste grâce à un référentiel des métiers que chaque direction intégrera.

L'ajout manuel de compétences acquises hors de l'administration sera également offert aux agents et enfin, le lot 2, prévu pour 2023, leur permettra d'être alertés, s'ils le souhaitent, des postes vacants qui répondraient à leurs compétences.

Les « recruteurs » pourront recevoir une sélection de profils lorsqu'ils auront un poste à pourvoir tout en continuant à publier la fiche de poste. SICARDI sera pour eux une aide à la décision.

Pour aller plus loin, une passerelle entre l'entretien professionnel et SICARDI sur les compétences acquises devrait être envisagée. Ce n'est, a priori pas le cas pour l'instant.

**Les Fédérations UNSA et CFE-CGC ont exprimés leurs inquiétudes sur le risque de cloisonnement des agents dans leur sphère de compétences sans possibilité d'évoluer dans d'autres domaines professionnelles.**

Une autre des fonctionnalités de l'outil est la proposition de formations adaptées au profil de l'agent.

**Cette fonctionnalité laisse les Fédérations UNSA et CFE-CGC dubitatives quand on connaît les difficultés que rencontrent certains agents pour accéder à des formations.**

**Plus généralement, le Secrétariat général insiste sur la prépondérance des services RH et de la formation professionnelle. SICARDI sera, selon lui, une aide à la décision et surtout pas l'alpha et l'oméga au MEFSIN ! Nos fédérations demandent à voir !**

Il est à noter que SICARDI est un outil support pour les acteurs à la mobilité (agents et recruteurs) mais n'entraîne pas de changement dans le processus de recrutement actuel.

## **PÉRIMÈTRE**

L'outil en est à la phase de développement du lot 1 avec une période de tests prévue de mi-juillet à fin octobre 2022 par l'équipe projet. Une autre phase d'expérimentation s'ouvre, de novembre 2022 à janvier 2023, sur une population d'inspecteurs issue de l'Administration Centrale, de la DGDDI, de la DGCCRF et de la DGFIP.